



Un statut légal et obligatoire Pour en finir avec l'arbitraire et l'injustice

Samedi 30 mai 2015
Troisième Assemblée du personnel local
des Missions diplomatiques

Organisation

Rue Pletinckx 19 - 1000 Bruxelles
Nous souhaitons commencer à l'heure.
Soyez présents dès 09h00 pour l'accueil.

Nous avons invité le ministre du travail,
le ministre des affaires extérieures et les membres
de la Commission des bons offices (CBO).

N'hésitez pas à transmettre cette invitation
à vos collègues, y compris aux collègues d'autres
ambassades. Il faut que nous soyons nombreux.

La traduction sera assurée en plusieurs langues.

Inscription

Merci de bien vouloir renvoyer pour le 15 mai au
plus tard le bulletin d'inscription en annexe dûment
complété à sarah.zouhri@acv-csc.be
ou par courrier à Sarah Zouhri - CNE Bruxelles,
rue Pléтинckx 19 à 1000 Bruxelles.



Un statut légal et obligatoire - Pour en finir avec l'arbitraire et l'injustice

Samedi 30 mai 2015 - Troisième Assemblée du personnel local des Missions diplomatiques

Je participe :

Nom : Prénom :

Mail :

GSM :

Je travaille pour (précisez votre lieu de travail syp) :

Pays :

Ambassade - Consulat

Représentation UE

Représentation OTAN

Organisation internationale

J'exerce la fonction de :

Je participe au repas-sandwich : oui - non

Je serai accompagné-e de collègues de travail : oui - non

Si oui, précisez le nombre de personnes :

Chère Collègue, Cher Collègue,
Chère Amie, Cher Ami,

Il y a deux ans, lors de notre assemblée précédente, nous avons accueilli la Ministre du Travail Monica De Coninck.

La Commission des bons offices était mise sur pied et l'intersyndicale se renforçait pour défendre et organiser le personnel local des missions diplomatiques.

Où en sommes-nous deux ans après ? Nos conditions de travail se sont-elles améliorées ? Quel bilan faisons-nous ? Que reste-t-il à faire ? Que voulons-nous pour les deux années à venir ? Comment organiser notre action de façon optimale ?

Venez en débattre avec nous. Pour améliorer nos conditions de travail, il faut être solidaire et se rencontrer afin de réfléchir à des axes de travail et trouver, ensemble, des moyens d'action.

L'Intersyndicale



Programme

- 09h00 • Accueil
- 09h30 • Introduction et début des travaux
Qui sommes-nous ?
Quelles sont nos conditions de travail ?
- 10h15 • Quelles actions avons-nous réalisé depuis deux ans ?

- 11h00 • Pause

- 11h15 • Pour un statut légal et obligatoire.
Comment construire ce statut ?
Débat avec le Ministre du Travail Monsieur Peeters et la Commission des bons offices
- 12h15 • Quelle organisation pour notre Intersyndicale ?
- 12h45 • Conclusion et plan de travail de l'Intersyndicale

- 13h00 • Repas et verre de l'amitié

Sarah Zouhri
CNE Bruxelles, rue Pléтинckx 19
1000 Bruxelles

